

Rapport financier 2024-2025



La Contre-Voie

Version 1.1 – 21 septembre 2025

Table des matières

Introduction.....	3
Contexte.....	3
Budget prévisionnel.....	3
Révision du budget.....	4
Exercice réalisé.....	5
Compte de résultat.....	5
Bilan.....	5
Reçus fiscaux.....	5
Écarts avec le budget prévisionnel.....	6
Dépenses.....	6
Changements de comptes.....	6
Achat d'un logiciel.....	6
Moins de marchandises achetées.....	7
Moins de dépenses de personnel.....	7
Recettes.....	7
Subventions.....	7
Moins d'interventions que prévu.....	7
Dons et cotisations à d'autres associations.....	7
Projets.....	8
Capitole du Libre 2024.....	8
Journées du Logiciel Libre 2025.....	8
Dons mensuels.....	8
Campagne de dons.....	8
Valorisation du bénévolat.....	9
Méthodologie.....	9
Comptabilisation.....	9

Introduction

Ce rapport décrit l'exercice comptable de l'association La Contre-Voie du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

La comptabilité est tenue à l'aide du logiciel [Paheko](#).

Contexte

Dans cet exercice, La Contre-Voie a recruté sa première personne salariée (CDD à temps plein), ce qui bouscule fortement son équilibre financier, bien que le salariat ait été planifié plusieurs années à l'avance.

Quatre dossiers de subvention ont été déposés, mais très peu de fonds ont été obtenus par ce moyen malgré le temps significatif qui leur a été consacré ; voir le rapport moral pour plus d'informations.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2024-2025, tel qu'approuvé au cours de l'assemblée générale annuelle, était de **14 950 euros** :

Dépenses	€	%	Produits	€	%
Dépenses de personnel	7 500	50 %	Cotisations	1 050	7 %
Tee-shirts	2 600	17 %	Dons	2 300	15 %
Achat de flyers	225	2 %	Vente de tee-shirts	1 950	13 %
Achat d'autocollants	350	2 %	Prestations interventions éducatives	900	6 %
Autres outils de communication	425	3 %	Prestations acc. / outils numériques	750	5 %
Frais de déplacement	1 250	8 %	Subventions	8 000	54 %
Frais de fonctionnement	1 600	11 %			
Frais techniques	425	3 %			
Achat de consommables	75	1 %			
Dons / cotisations à d'autres structures	500	3 %			
Total des dépenses	14 950	100 %	Total des produits	14 950	100 %

Révision du budget

En milieu d'année, le Bureau a révisé le budget prévisionnel de l'association, uniquement la partie « produits », afin d'estimer plus précisément les recettes attendues au cours de l'année pour constituer des dossiers de subvention.

Dépenses	€	%	Produits	€	%
Dépenses de personnel	7 500	50 %	Cotisations	1 950	13 %
Tee-shirts	2 600	17 %	Dons	6 000	40 %
Achat de flyers	225	2 %	Vente de tee-shirts	1 400	9 %
Achat d'autocollants	350	2 %	Prestations interventions éducatives	1 500	10 %
Autres outils de communication	425	3 %	Prestations acc. / outils numériques	2 100	14 %
Frais de déplacement	1 250	8 %	Subventions	2 000	13 %
Frais de fonctionnement	1 600	11 %			
Frais techniques	425	3 %			
Achat de consommables	75	1 %			
Dons / cotisations à d'autres structures	500	3 %			
Total des dépenses	14 950	100 %	Total des produits	14 950	100 %

Exercice réalisé

Voici les résultats de l'exercice clos 2024-2025 tel qu'il s'affiche sur notre logiciel de comptabilité Paheko.

Compte de résultat

Le compte de résultat indique les dépenses (charges) et recettes (produits), ainsi que le résultat réalisé.

Charges		Produits		
604	Achats d'études et prestations de services	436,64	706B Prestations de services (interventions éducatives)	910,00
605	Achats matériel, équipements & travaux	202,42	706C Prestations de services (outils numériques)	1 812,11
6065	Petits logiciels	276,24	707 Ventes de marchandises	1 587,82
607	Achats de marchandises	1 650,00	740 Subventions reçues	1 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	1 191,69	754 Ressources liées à la générosité du public	6 333,80
6238	Divers : pourboires, dons courants	320,00	756 Cotisations	1 700,00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 044,64		
626	Frais postaux et de télécommunications	117,60		
627	Services bancaires et assimilés	5,55		
641	Rémunérations du personnel	5 010,06		
6413	Primes et gratifications	634,38		
6451	Cotisations à l'URSSAF	758,00		
6452	Cotisations aux mutuelles	20,12		
6475	Médecine du travail, pharmacie	170,40		
6586	Cotisations (vie statutaire)	120,00		
	Total charges	11 957,74	Total produits	13 343,73
			Résultat de l'exercice (excédent)	1 385,99

Toutes les écritures sont libellées en €.

1

Compte de résultat

Bilan

Actif		Passif		
5115	Paiements par carte à encaisser	177,00	1068 Réserves pour projet de l'entité	16 778,28
512A	Compte Crédit Mutuel	16 564,17	Résultat de l'exercice (excédent)	1 385,99
512B	Compte SumUp	426,04		
530	Caisse	997,06		
	Total actif	18 164,27	Total passif	18 164,27

Toutes les écritures sont libellées en €.

Bilan

Reçus fiscaux

La Contre-Voie comptabilise **2 478 €** pour **24 dons** qui ont fait l'objet d'un reçu fiscal au titre des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

budgétisée.

Moins de marchandises achetées

Nous enregistrons 1000€ de marchandises achetées en moins qu'initialement prévu.

Moins de dépenses de personnel

En prévision d'une non-obtention de certaines subventions critiques, l'association a salarié Neil quelques mois plus tard que prévu, réduisant les dépenses de personnel à 5 010 € plutôt que 7 500 €.

Recettes

Subventions

L'association compte 1 000 € de subventions de moins qu'initialement prévu dans son budget révisé, qui prévoyait déjà une non-obtention de subventions dans sa version initiale, approuvée à l'Assemblée Générale.

Moins d'interventions que prévu

L'année 2024-2025 commençait avec des recettes importantes sur les interventions éducatives, ce qui tendait à indiquer que d'autres recettes allaient pouvoir être réalisées au cours de l'année, mais La Contre-Voie n'a finalement facturé aucune autre intervention après novembre, entraînant un déficit de 590 € sur ce compte.

Dons et cotisations à d'autres associations

La Contre-Voie a fait le choix de soutenir deux associations cette année :

- [L'ALDIL](#), association de logiciels libres lyonnaise qui réalise des activités de sensibilisation et participe à l'organisation des Journées du Logiciel Libre, pour un montant de **150 euros** ;
- [Nos Oignons](#), association qui héberge des relais Tor pour protéger la liberté d'expression et la vie privée sur Internet, pour le même montant.

S'ajoutent également à ces dons exceptionnels :

- Une contribution symbolique au tiers-lieu associatif « Le Bêta » pour son festival Hors Jeux, pour un montant de **20 euros** ;

- Une cotisation de **100 euros** au tiers-lieu « Maison des Peuples et de la Paix », siège social de l'association ;
- Une cotisation de **20 euros** à l'association Picasoft.

Projets

Nous réalisons une comptabilité analytique pour découper les dépenses et investissements en projets.

Capitole du Libre 2024

L'association comptabilise 261.10 € de frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ainsi que 4.65 € de frais d'impression pour une pancarte et 1.79 € de frais bancaires.

En recettes, La Contre-Voie enregistre 600 € de vente de tee-shirts et 9 € de dons, pour un résultat brut positif de 341.46 €.

Journées du Logiciel Libre 2025

La Contre-Voie a dépensé 422,81 € de frais de déplacement ainsi que 3.50 € de frais bancaires, pour 330 € de marchandises vendues, 41.80 € de dons et 10 € de cotisations enregistrées au cours de l'évènement, soit une perte brute de 44.51 euros.

Dons mensuels

La Contre-Voie comptabilise **624 euros** de dons mensuels sur les 6 333,80 € de dons enregistrés au cours de l'exercice comptable, montant en hausse en comparaison avec l'année précédente.

Campagne de dons

La Contre-Voie a organisé une campagne de dons de mi-novembre à fin décembre 2025 et collecté 3 961 € de dons, ce qui représente plus de la moitié des dons collectés sur la totalité de l'exercice (6 333.80 €).

Valorisation du bénévolat

Depuis 2022, l'association comptabilise les heures de bénévolat.

Toutefois, l'association ne comptabilisera plus le bénévolat à partir de l'exercice 2025-2026 car cette démarche n'apporte rien à l'association, malgré un temps conséquent passé sur la saisie des heures.

- L'association est considérée comme non-éligible au Compte d'Engagement Citoyen (CEC) qui permet de faire compter les heures de bénévolat sur le compte CPF des bénévoles, en raison d'une erreur informatique du site « Le Compte Asso » et ce malgré une dizaine de relances envoyées à leur service sur deux ans pour demander à faire rectifier ce statut ;
- Les subventions demandées ne sont pas assez conséquentes pour que la valorisation du bénévolat apporte une évolution significative des montants, et les dossiers déposés sont de toute façon refusés en majorité.

Méthodologie

Les travaux réalisés sont triés et valorisés sur une base horaire selon trois catégories distinctes :

Catégorie	Qualification	Description	Exemples
1 (11.65 €)	Peu qualifié (SMIC brut)	Tâche avec une faible barrière de compétences	Saisie, manutention, transport, relecture, accueil...
2 (23.30 €)	Qualifié (SMIC brut x2)	Tâche qui nécessite quelques compétences, connaissances ou une formation préalable	Animation, rédaction, traduction, organisation d'ateliers ou de stands...
3 (34.95 €)	Expert (SMIC brut x3)	Tâche avec une importante barrière de compétences	Développement, administration système, présentation d'une conférence, organisation d'une interview, graphisme...

* Au 1er septembre 2024, le SMIC horaire brut est défini à 11,65 €.

Comptabilisation

Le détail des heures est comptabilisé dans une feuille de calcul séparée et peut être restituée sur demande auprès du Bureau pour faire valoir ce que de droit.

Nom	Nombre d'heures	Valorisation
Alex	15.75	518.43
Doc	15	291.25
Nanonej	24.25	413.58
Neil*	1236.73	31 743.34
TOTAL	1 236.73	32 448.16 €

* Les heures de travail de Neil en tant que stagiaire ou salarié ne sont pas comptées.

Ces valeurs sont toutefois potentiellement sous-estimées puisque les bénévoles n'ont pas systématiquement compté leurs heures.

Rédaction : Neil